

<https://www.pressegauche.org/Abolition-des-commissions-scolaires-La-tempete-s-abat-sur-le-reseau-de-l>



Abolition des commissions scolaires - La tempête s'abat sur le réseau de l'éducation (QS)

- Communiqués -
Date de mise en ligne : samedi 8 février 2020



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 8 févr. 2020 - En marge de l'adoption sous bâillon du projet de loi 40, qui abolit instantanément les commissions scolaires, le porte-parole de Québec solidaire, Gabriel Nadeau-Dubois, et la responsable solidaire en Éducation, Christine Labrie, ont lancé un avertissement à la CAQ : la réforme de Jean-François Roberge est vouée à l'échec.

« De la présentation du projet de loi jusqu'au bâillon, Jean-François Roberge nous a donné un bel avant-goût de sa définition de la décentralisation. Non seulement il se débarrasse des élus, mais les miettes laissées aux écoles n'arrivent pas à la cheville des pouvoirs qu'il s'accorde lui-même ! Il est convaincu de comprendre mieux les besoins du réseau que les gens qui travaillent sur le terrain. La réalité va le rattraper, comme on le voit en santé depuis la réforme Barrette », a prédit la députée de Sherbrooke.

« On avait fondé beaucoup d'espoir dans le fait d'avoir un ministre de l'Éducation qui était enseignant. Malheureusement, ça ne lui aura pris que quelques mois pour briser le lien de confiance avec de nombreux partenaires, en leur imposant des décisions d'en haut, sans consultation. Sans ce lien de confiance, M. Roberge aura bien du mal à poursuivre son travail de ministre. Pendant ce temps-là les parents et les élèves en attente de meilleurs services continuent de s'impatienter, et ils ne verront aucune amélioration de services avec ce brassage de structure », a lancé Mme Labrie.

Christine Labrie s'est montrée particulièrement inquiète de l'impact de l'abolition des commissions scolaires dans les régions du Québec, où elles agissaient comme levier du développement et de la concertation régionales. « Après les coups de hache des libéraux dans la concertation, la CAQ fait taire une autre voix essentielle à l'autonomie régionale. Le ministre n'a rien fait pour rassurer les régions qui craignent les impacts des projets de loi de la CAQ, dont le projet de loi 40 n'est qu'un exemple. »

Dérive autoritaire à la CAQ

Pour François Legault, le projet de loi 40 marque un quatrième recours au bâillon en 9 mois, une moyenne qui fait passer Jean Charest (2,5 bâillons par année) et Philippe Couillard (2 bâillons par année) pour des démocrates. Encore une fois, le recours au bâillon sert à éliminer un contre-pouvoir à l'autorité du premier ministre Legault et de son gouvernement.

« 37% des votes, ça ne donne pas le droit de faire tout ce qu'on veut. En s'essuyant les pieds avec l'Assemblée nationale, les oppositions et tous les contre-pouvoirs qui osent se dresser sur son chemin, le premier ministre se comporte comme si le Québec était une monarchie élective. Les Québécoises et les Québécois ne veulent pas de la culture politique autoritaire de François Legault : ils vont bientôt se tanner d'un gouvernement qui marche sur le monde ! » a martelé le député de Gouin.